



## Lettre du SNUipp-FSU Isère

Mardi 29 janvier 2013

**Merci de communiquer cette information à l'ensemble des collègues de l'école**

*Ne répondez jamais directement à ces messages, mais à [snu38@snuipp.fr](mailto:snu38@snuipp.fr).*

### **Grève nationale éducation le 12 février 2013 : Date de la grève avancée du 14 au 12 février**

Suite à l'appel national à la grève du 12 février 2013, le SNUipp-FSU Isère avance son appel à la grève du jeudi 14 février au mardi 12 février 2013, sur ses revendications :

Nous dénonçons :

#### **- Concernant les rythmes scolaires**

- L'absence de concertation et de consultation des enseignants.
- La non prise en compte par le ministre du vote contre sa proposition de décret (5 voix pour sur 72, 23 voix contre, 30 absentions, 14 refus de prendre part au vote).
- Votre intention de vouloir privilégier pour le département l'allongement de la durée de la pause méridienne. À ce jour aucune autre organisation n'a été présentée.
- L'absence d'obligation de consultation des conseils d'école.
- La possibilité d'adoption de nouveaux rythmes scolaires contre l'avis des conseils d'école.
- Les réponses floues quant à l'organisation matérielle des activités extrascolaires, leur qualité et leur caractère gratuit.
- La probable augmentation du taux d'encadrement lors de ces activités modifiant ainsi la qualité et la sécurité nécessaire.
- Le projet d'occupation des salles de classe pendant la journée scolaire pour les activités extrascolaires : que deviennent le matériel pédagogique en cours d'utilisation et les effets personnels des élèves et des enseignants ? Quels locaux sont prévus pour les enseignants ?
- Les réponses contradictoires du Ministre (temps obligatoire ou non)...
- La dégradation de nos conditions de travail qui en résulterait.

#### **- Concernant la loi d'orientation**

- Le silence inquiétant quant à l'avenir des RASED
- La formation continue envisagée en dehors des obligations de services (article 45).

Les termes du décret sur les rythmes scolaire, la complexité de la mise en place de cette réforme nous amène à constater qu'elle se fait dans la précipitation. Cela suscite pour l'instant colère et déception (au mieux grand scepticisme).

Il est urgent de prendre le temps afin de permettre de construire une réforme partagée par tous et d'assurer sa réussite.

Nous demandons :

- Une réécriture du décret sur les rythmes scolaires
- Du temps pour réfléchir à la mise en place de la réforme des rythmes scolaires, ce qui pourrait prendre la forme d'une journée banalisée de concertation des enseignants.
- L'organisation d'une concertation multipartite entre les différents partenaires tant au niveau départemental que national qui permettrait de rendre le débat plus serein.
- Le respect des avis des conseils d'école quant à l'organisation des rythmes scolaires et des horaires.
- Que de nouveaux horaires ne puissent être adoptés contre l'avis d'un conseil d'école.
- Un avis du CHSCT départemental concernant les conséquences de l'application du décret rythmes scolaires sur les conditions de travail des enseignants de notre département.